

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2018

En exercice : 19
Présents : 14
Pouvoirs : 0
Votants : 14

Date de convocation du Bureau Communautaire :
06/09/2018

Le 13 Septembre 2018, le bureau communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Christian BAISE, Brigitte COULON, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Raymond MOUSSY.

Secrétaire de séance : Frédéric VALLOS.

**OBJET : Aménagement de l'espace – Saisine de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain –
Opportunité à Massieux**

Il est présenté la demande de la commune de Massieux qui a sollicité l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF de l'Ain) pour l'achat de la parcelle cadastrée AK58, d'une superficie de 20 379 m² située au lieu-dit Champ-Bola à Massieux pour poursuivre le projet de sécurisation de la desserte du secteur du chemin de la Saône, par une entrée et une sortie depuis le rond-point de la route de Genêtère (RD933).

La commune de Massieux a fait savoir qu'elle souhaitait que l'EPF de l'Ain préempte cette parcelle au nom de la commune avec une durée de portage de 1 an.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'EMETTRE** un avis favorable à cette demande de préemption par l'EPF de l'Ain au nom de la commune de Massieux.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **17 SEP. 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180913-2018B22-AE
Affichage le : **17 SEP. 2018**

A Trévoux, le 13/09/2018

Le Président,
Bernard GRISON


